

Dissertation : le travail est-il un moyen de s'intégrer à la société ?

L'intégration est un modèle social et politique de gestion des immigrés dans une communauté nationale. Ce modèle est basé sur l'idée que les immigrés font partie, de manière provisoire ou définitive, de la communauté nationale, et donc doivent posséder les mêmes droits et être assujettis aux mêmes devoirs (exceptés ceux étroitement liés à la nationalité). Plus largement, on peut aussi appliquer ce concept à d'autres groupes sociaux, et à la problématique de leur insertion dans la société : les jeunes, les handicapés par exemple

L'intégration s'oppose à l'exclusion, cad le rejet de personnes ou de groupes d'individus, par ceux qui expriment le modèle dominant d'une société. Or l'une des expressions dominantes des sociétés occidentales est la participation active au marché du travail.

On peut donc à juste titre se demander si le travail est un moyen de s'intégrer à la société. Est-il suffisant à lui seul pour réussir cette intégration ? D'autres facteurs ne contribuent-ils pas également à l'intégration (accès au logement, à l'éducation) ? Peut-on envisager une intégration réussie sans accès au travail ?

Le travail constitue bien une condition indispensable – pour les immigrés mais également pour d'autres groupes sociaux - à l'intégration dans la société, mais il n'est pas suffisant à lui seul pour assurer cet intégration.

I Le travail est une condition indispensable à l'intégration sociale

1) Le chômage est un des principaux facteurs d'exclusion de la société

Le chômage, notamment de longue durée, est un facteur déterminant de l'exclusion sociale aujourd'hui.

Nombre de chômeurs se sentent exclus, parce que leur situation les prive petit à petit de tout lien social. La perte de leur travail est également une perte de reconnaissance et d'identité (fierté liée à son métier et à sa réussite professionnelle). Pour ceux qui étaient syndiqués, l'effet est décuplé parce qu'ils perdent également toute reconnaissance auprès de leur syndicat.

La fragilisation des familles modernes peut accentuer les difficultés des chômeurs. Elle les enferme peu à peu dans un isolement relationnel source de mal-être, si la perte ou l'absence de travail est couplée à la perte de lien familiaux (jeunes en rupture avec leur famille, divorce...). Ce mal-être peut se transformer en véritable dépression, et enfermer l'individu dans la spirale de l'exclusion. S'il s'agit de jeunes, elle peut les conduire à la marginalisation (enfermement dans la délinquance, situation de sans domicile fixe...).

Enfin la montée de l'individualisme, dans les sociétés modernes, prive ces personnes de soutien financier ou psychologique face à leurs difficultés. Beaucoup de personnes vivent seules, ou constituent des familles monoparentales (un adulte seul avec un ou plusieurs enfants), les valeurs de solidarité et d'entraide du monde ouvrier sont en perte de vitesse avec la disparition de la conscience de classe.

Le chômage, en privant ces personnes de ressources financières, les prive également de l'accès à la société de consommation. Or les tentations sont nombreuses : la publicité, la télévision, les exposent en permanence à ce qui leur est refusé ou inaccessible.

Une formation insuffisante et une qualification professionnelle faible ou devenue obsolète sont souvent à l'origine du chômage. Les classes populaires de la société sont donc particulièrement touchées par ce phénomène. Les habitants des quartiers défavorisés de banlieue cumulent souvent cet handicap, avec celui de leur origine ethnique.

2) C'est avant tout l'absence de travail qui explique les difficultés des banlieues

Les populations de banlieue concentrent une forte proportion de population immigrée ou issue de l'immigration. L'explosion de violence de l'automne 2005 dans les banlieues (plusieurs semaines marquées par les incendies de voitures et de bâtiments et l'affrontement entre la police et les jeunes de ces quartiers), atteste l'échec de leur intégration.

Pourtant, c'est une population qui manifeste une nette volonté de s'intégrer. Une enquête menée par le CEVIPOF (Centre d'étude de Sciences-Po sur la vie politique française) en 2005 montre que les français d'origine immigrée sont loin d'être en marge ou en rupture avec la société française et ses principales valeurs. Ils sont attachés à la démocratie française et à ses institutions. Or le taux d'inscription sur les listes électorales est beaucoup plus faible chez les français issus de l'immigration, et particulièrement chez les jeunes. Le sentiment d'être citoyen à part entière, donc l'inscription sur les listes électorales, va souvent de pair avec une insertion sur le marché du travail.

Le fort taux de chômage touchant cette population pourrait expliquer cette contradiction. Le taux de chômage des 15/24 ans en France (chiffres 2002) est en effet de 23%, soit 3 fois le taux national, or la population des banlieues se caractérise par une forte proportion de jeunes. Par ailleurs, les taux de chômage (supérieurs à 35%) pour les 30-39 ans étrangers d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne sont bien supérieurs au taux de chômage de l'ensemble des étrangers.

Par ailleurs, les jeunes des cités sont victimes de discriminations spécifiques, en fonction de leur nom ou de la couleur de leur peau, qui s'ajoute au poids des inégalités sociales. Des testings menés par des sociologues ou des associations de lutte contre le racisme ont confirmé l'existence de ces discriminations, par l'envoi de CV factices présentant des profils similaires à des offres d'embauche. Les hommes blancs « standards » ont reçu 5 fois plus de propositions que les candidats maghrébins (étude menée par le CERGORS en 2005).

Les entreprises doivent donc modifier leurs pratiques de recrutement, qu'elles soient discriminatoires de manière consciente ou inconsciente. Certaines ont tenté d'objectiver leurs procédures en anonymant les CV (pas de photos, informations personnelles supprimées chez AXA) ou en recrutant par simulation de situations professionnelles (IKEA).

Le chômage des aînés enferme dans un cercle vicieux les jeunes de banlieue : elle fragilise l'autorité des parents ou des grands frères, et les conforte dans le sentiment de n'avoir aucune perspective d'avenir.

Le travail paraît donc une condition indispensable à l'intégration réussie des immigrés et autres groupes sociaux, mais il n'est pas suffisant à lui seul.

II Le travail n'est pas suffisant à lui seul pour assurer une intégration réussie

1) L'intégration par le travail ne peut réussir si travail rime avec précarité

Le travail ne garantit plus à lui seul l'intégration, à cause du développement de la précarité depuis le début des années 80 : travail à temps partiel, intérim et contrats à durée indéterminée se sont taillés une place de plus en plus importante au détriment des CDI. Les stages non rémunérés sont utilisés par certaines entreprises de manière abusive pour pouvoirs des emplois durables.

Une partie de la population active n'arrive plus à échapper à la pauvreté. Il s'agit de ménages qui travaillent, mais leurs emplois sont précaires. Les prestations sociales qu'ils touchent (RMI, aide au logement, allocations familiales) par ailleurs ne leur permettent plus d'assurer les fins de mois. Elles sont alors obligées de faire appel aux associations caritatives pour manger à leur fin. 1/3 des familles monoparentales vivent cette situation.

Les jeunes sont les premières victimes de cette précarité : la moitié des CDD et 55% des postes en intérim sont occupés par les 15-29 ans. Ce constat explique l'accueil réservé au projet de Contrat Première Embauche. Les jeunes dans leur ensemble, partagent de façon aiguë, et plus aiguë encore dans les banlieues, le sentiment de vivre dans une société qui ne les accueille pas. La voie vers le monde adulte leur semble bloquée. Le CPE, qui permet aux entreprises de licencier tout nouvel entrant pendant deux ans, apparaît comme un symbole du piège dans lequel les jeunes se trouvent enfermés et qui les angoisse.

L'accès au travail n'est plus un facteur d'intégration suffisant. L'intégration dans la société nécessite un travail stable procurant des revenus réguliers.

2) D'autres conditions sont nécessaires pour réussir l'intégration

Il faut tout d'abord lutter contre les discriminations de toutes sortes dont sont victimes les groupes sociaux défavorisés. La Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a été créée en 2005 par le gouvernement français dans cet objectif. Elle est chargée d'aider les victimes à faire valoir leurs droits, notamment par une action pénale en justice.

L'accès au logement est également un facteur d'intégration primordial, et il n'est pas garanti par l'obtention d'un travail. En effet, la pénurie de logements et notamment de logements sociaux a favorisé la concentration des familles démunies dans les cités, tandis que les classes moyennes investissaient les pavillons de banlieue. La mixité sociale en a fortement pâti. Certaines communes ne respectent pas leur obligation de construction de logements sociaux (à Neuilly, seulement 2,6% de logements sociaux). Par ailleurs, la forte augmentation des loyers ces dernières années, et l'augmentation globale du coût de l'immobilier, rend l'accès au logement plus difficile pour les jeunes.

L'accès à l'éducation est également la condition d'une intégration réussie . Or, les populations des cités sont fortement marquées par les retards et l'échec scolaire. La politique des ZEP à échoué à réduire les inégalités de réussite, mais elle a manqué de moyens : turnover des professeurs trop important dans les ZEP, nombre d'instituteurs insuffisants pour s'occuper des enfants en grande difficulté, nombre d'élèves par classe encore trop important . Le système scolaire français devrait se donner comme priorité la lutte contre l'échec scolaire massif, plutôt que de se contenter de favoriser la reproduction des élites.

Il faudrait également que les mentalités changent. La société Française a du mal à s'envisager comme une société pluriethnique. Le mépris de la société pour la jeunesse immigrée s'affiche au grand jour, en particulier dans les déclarations des hommes politiques (les ministres de l'intérieur notamment). Les termes de « sauvageons » et de « racailles » employés respectivement par M. Chevènement et M. Sarkozy ont fortement blessé les jeunes de banlieue. Le mépris affiché renforce le sentiment d'exclusion.

Enfin, les populations immigrées conditionnent de plus en plus leur intégration à la reconnaissance d'un droit à la différence en tant que minorité. Une place plus importante pourrait leur être accordée dans l'espace public, ne serait-ce que de manière symbolique : commémorations, reconnaissance de leur rôle historique dans la défense de la République française.